

Appel à manifestation d'intérêt pour un projet participatif et artistique autour du bicentenaire de la photographie proposé par les Archives départementales de Loire-Atlantique

Le bicentenaire de la photographie sera célébré en 2026 et 2027. C'est en effet en France que Nicéphore Niépce réalise la première photographie permanente de l'Histoire, datée de 1826-1827. Le ministère de la Culture appelle à une grande célébration, populaire et festive, de ce bicentenaire dans toute la France, qui mettra à l'honneur la création et le patrimoine photographique français durant plus d'une année. Tous les acteurs de la photographie, des arts et de la culture sont invités à proposer des projets aussi divers que des manifestations, des expositions, des rencontres, des projets participatifs, des publications ou encore des ateliers éducatifs, et ainsi créer un grand événement culturel, populaire et festif.

C'est dans cet esprit que les Archives départementales de Loire-Atlantique (ADLA) auront à cœur au travers de leurs propositions éducatives et culturelles de mettre en évidence les permanences comme les mutations des regards photographiques, les invariants et les évolutions des représentations ; d'interroger l'évolution des supports et des pratiques. Pour cela, les ADLA développeront un programme ambitieux, tout au long de la durée de la commémoration (septembre 2026-automne 2027), comportant plusieurs volets :

- valoriser auprès des chercheuses et chercheurs le travail de collecte, classement, numérisation et mise en ligne des fonds et collections photographiques effectué par les ADLA ces dernières années.
- concevoir pour le grand public ainsi que les publics éloignés de la culture des actions culturelles ludiques et inclusives destinées à rendre accessible les archives photographiques. Ces actions pourront prendre la forme d'initiatives en ligne (réseaux sociaux) et en présentiel.
- favoriser la collecte de photographies en faisant un appel au don auprès des détenteurs privés mais aussi en suscitant la création ex-nihilo d'un nouveau fonds par des contributions spontanées des habitantes et habitants de Loire-Atlantique racontant leur territoire vécu au travers d'images réalisées expressément dans le cadre de ce bicentenaire.
- favoriser l'acquisition de connaissances et la pratique artistique de collégiennes et collégiens du territoire en mettant en place un parcours d'éducation artistique et culturelle.
- concourir à la diffusion des savoirs pour tous les publics à travers un programme de conférences, projections et ateliers autour de l'histoire de la photographie.
- montrer la force d'inspiration et la puissance suggestive des photographies conservées dans les fonds d'archives grâce à un double projet de réappropriation populaire et artistique.

Afin de mener à bien ce dernier volet artistique et sensible, dans le cadre global de ces différents projets dont il n'est pas le moindre aspect, les ADLA souhaitent mettre en œuvre une **collaboration avec un artiste professionnel, objet de cet appel à manifestation d'intérêt.**



Attendus :

L'artiste professionnel poursuivra plusieurs objectifs durant la durée du projet (lancement septembre 2026, restitution septembre 2027) :

1 - Il réalisera une **œuvre personnelle** à partir d'un corpus représentatif de 200 photos (pour 200 ans d'histoire) et de supports photographiques conservés en de multiples exemplaires dans les fonds et collections des ADLA pour les réinvestir, les recombinaison, tout en respectant leur intégrité matérielle. Cette œuvre contemporaine, dialogue entre fonds patrimoniaux et création contemporaine, montrera la diversité et la matérialité des différents supports photographiques qu'elle pourra à cet effet mêler et agencer, depuis les plaques de verre par exemple jusqu'aux projections numériques.

La restitution de ce travail, sous forme d'exposition publique temporaire, se fera **en septembre 2027** autour des journées du patrimoine, dans la salle d'exposition des Archives départementales, et se prolongera jusqu'à la fin de l'année.

L'artiste cédera au Département de Loire-Atlantique ses droits patrimoniaux sur cette œuvre, qui intégrera les collections des Archives départementales.

2 - Il accompagnera avec son regard d'artiste l'**appel à contributions artistiques, individuelles et/ou collectives** lancé par les Archives aux habitant(e)s de Loire-Atlantique à partir du corpus photographique précité mis également à la disposition du public. Ces contributions pourront mixer, reprendre, remodeler les clichés proposés, et être ou non enrichies de photographies spécialement réalisées. ; elles seront adressées aux Archives de manière dématérialisée par l'intermédiaire d'une plateforme participative. L'artiste pourra intervenir en tant que de besoin comme personne ressource, facilitateur et émulateur de cette dynamique, notamment par le biais des trois temps de rencontre et d'échange de 2 heures chacun (à Nantes ou sur le territoire) qui pourront être proposés aux contributeurs pendant la durée du projet.

L'artiste sera chargé de « **scénariser** » la **restitution de ces créations citoyennes** qui seront présentées au public lors des journées du patrimoine 2027 en salle d'exposition des Archives départementales, en échos à sa propre création. Leur présentation se prolongera jusqu'à la fin de l'année.

3 - Outre le temps consacré à sa création artistique propre et à sa présentation, à l'accompagnement des contributions participatives et à leur restitution « scénographiée » in situ au moment des JEP 2027 ainsi qu'aux réunions de travail avec l'équipe des Archives, l'artiste devra être présent à différents moments clés : lancement du projet le 15 septembre 2026 et inauguration mi-septembre 2027.

Choix de l'artiste :

Les personnes souhaitant candidater devront **faire parvenir aux Archives départementales un dossier** comportant les éléments suivants :

- une lettre d'intention faisant apparaître leur motivation
- les moyens et le calendrier mis en œuvre



- l'enveloppe financière nécessaire en distinguant les postes des différents items du projet
 - o création d'une œuvre, y compris les éléments scénographiques concourant à sa présentation et à son démontage, ainsi que les réunions de travail avec l'équipe des Archives, [forfait]
 - o suivi de l'appel public à contributions artistiques, y compris l'aide et le conseil aux contributeurs de cet appel sous forme de temps de rencontre si nécessaire et les réunions de travail avec l'équipe des Archives ; et mise en scène artistique de la restitution aux Archives départementales [taux horaire],
 - o présence lors du lancement de la saison le 15 septembre 2026 et lors des Journées du patrimoine 2027 [taux horaire].

Un **comité** constitué de responsables des Archives départementales et du Département ainsi que de personnalités qualifiées invitées représentant la profession jugera de la qualité des propositions artistiques reçues sur des critères esthétiques, culturels, scientifiques et financiers.

Une **rencontre** avec l'équipe des Archives sera ensuite organisée avec les artistes dont les dossiers auront été retenus.

Un **contrat** soumis aux dispositions du code de la commande publique et du code de la propriété intellectuelle sera passé avec l'artiste finaliste.

Le cas échéant, l'artiste retenu et les Archives départementales pourront convenir d'un avenant pour la réalisation d'une version itinérante de l'œuvre créée et du rendu artistique de la participation collective pour une présentation adaptée dans des lieux culturels du territoire de la Loire-Atlantique.

Pour adresser votre candidature :

À Monsieur Philippe Charon, directeur des Archives départementales de Loire-Atlantique par mail à partir du formulaire de contact disponible depuis la page d'accueil du site Internet des Archives : archives.loire-atlantique.fr

par voie postale

6 rue de Bouillé

CS 23505

44035 cedex 1 NANTES

Date limite de candidature : 30 avril 2026

Date de notification aux artistes retenus pour une présentation orale des projets présélectionnés : **11 mai 2026**

Rencontre avec les artistes finalistes aux Archives départementales : **26 mai 2026 14h30**

Notification du choix de l'artiste : **1^{er} juin 2026**